



SAINT-JACQUES
LE-MINEUR

AVIS PUBLIC

LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES PUBLIC

NUMÉRO D'APPEL D'OFFRES :	SJLM-260124
TITRE DE L'APPEL D'OFFRES :	Réfection des rangs Saint-Marc et Saint-Philippe Nord et Sud et réhabilitation de ponceaux
DATE DE PUBLICATION :	26 janvier 2024
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES PLAINTES :	16 février 2024
MAÎTRE DE L'OUVRAGE :	Municipalité de Saint-Jacques-Le-Mineur 91, rue Principale Saint-Jacques-le-Mineur (Qc) J0J 1Z0
INGÉNIEUR CONCEPTEUR :	Force 1040, rue du Lux, suite 410 Brossard (Qc) J4Y 0E3
ADRESSE DE DÉPÔT DES SOUMISSIONS :	Par voie électronique seulement via SEAO à l'adresse suivante www.seao.ca
DÉPÔT DES SOUMISSIONS	
DATE LIMITE :	23 février 2024
HEURE LIMITE :	14H00 (heure locale du Québec)
RESPONSABLE DE L'APPEL D'OFFRES :	M. Martin Blais Courriel : dga@sjlm.ca
MODE DE SOLlicitation :	Publique

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET

Les travaux sont divisés en trois lots, dont deux sont optionnels (B et C) et seront attribués ou non par la municipalité. Les travaux (lot A) consistent sur le rang Saint-Philippe Nord en une réfection par pulvérisation qui devra être effectuée sur une longueur d'environ 500 mètres, ainsi que le nettoyage de 4 ponceaux et le remplacement d'un (1) ponceau (#94) sur le rang Saint-Philippe Sud. En option (lot B), sur le rang Saint-Marc, une réfection par pulvérisation et une reconstruction partielle devront être effectuées sur une longueur d'environ 300 mètres. Également en option (lot C), deux ponceaux pourraient être à remplacer sur le rang Saint-Marc (#4 et #5). Le ponceau #94 à remplacer est situé sur le rang Saint-Philippe Sud à 2km des autres travaux de pavage. Les quatre (4) ponceaux à nettoyer sont situés sur les rangs Saint-Philippe Nord et Saint-Philippe Sud.

L'arpentage, la gestion de l'environnement, la gestion des déblais et remblais, la gestion de la circulation et de la signalisation, le raccordement du nouveau pavage aux entrées existantes et le marquage de la nouvelle chaussée, sans s'y limiter, sont également inclus.

2. DÉTAILS DE L'APPEL D'OFFRES

Les documents nécessaires à la soumission peuvent être obtenus uniquement auprès du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante :

www.seao.ca, selon les coûts et les modalités de ce système, à compter de la date de publication de l'appel d'offres indiquée au présent avis.

Pour être considérée, toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission telle que décrite à la section C « Avis aux soumissionnaires ». Le soumissionnaire doit tenir compte de cette obligation lorsqu'il fera compléter par d'autres les documents en question.

Le Maître de l'ouvrage se réserve le droit de refuser la soumission d'un entrepreneur, d'un prestataire de services ou d'un fournisseur qui, au cours des deux années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfaisant par la Municipalité.

Toute soumission doit, pour être valablement considérée, être dûment remplie et signée sur les formulaires fournis sur le site du SEAO.

Toute demande d'information supplémentaire doit être adressée, par écrit via courriel, au responsable de l'appel d'offre indiqué au présent avis. Les plaintes relatives aux conditions de l'appel d'offres doivent être reçues avant la date limite indiquée au présent avis.

Pour être valides et considérées, les soumissions doivent être transmises et déposées par **voie électronique seulement** via l'intermédiaire du SEAO conformément aux instructions et modalités de ce système à l'adresse suivante www.seao.ca **avant la date et l'heure** indiquées ci-dessus.

Le Maître de l'ouvrage n'accepte pas de recevoir des soumissions transmises et reçues physiquement ou sur support papier.

L'analyse des soumissions est faite selon le mode d'adjudication du plus bas soumissionnaire conforme. Le Maître de l'ouvrage ne s'engage toutefois pas à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

DONNÉ à Saint-Jacques-le-Mineur, Québec, ce 26^e jour du mois de janvier 2024.

☞ ☞ ☞ ☞

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la Municipalité ainsi que dans un journal imprimé localement et distribué à toute la population entre 8h00 et 22h00, le 26 janvier 2024 à Saint-Jacques-le-Mineur.



Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière